

APG – Feuille complémentaire lors de plusieurs emplois

Informations complémentaires pour le calcul de l'APG lors de plusieurs sources de revenus.

Les informations suivantes sont nécessaires pour le calcul et le versement de l'APG.

Données de la personne en service :

Nom, prénom

| _____

Adresse

Code postal, Lieu

| _____ | _____

Date de naissance

numéro AVS

| _____ | _____

Période de service

| _____

Attestation des employeurs auprès desquels la personne astreinte au service a travaillé durant les 12 derniers mois avant le service :

Employeur 1

Salaire soumis à l'AVS avant l'entrée en service, respectivement salaire de la dernière activité.

☐ Pas de changement depuis la dernière demande APG (les données doivent être fournies au moins une fois par année)

La personne astreinte au service perçoit un:

☐ Salaire mensuel (sans rémunération en nature) CHF _____

☐ Salaire horaire:

dernier salaire horaire _____ h par semaine (sans indemnités de vacances) CHF _____

☐ Autre revenu CHF _____

Autres rémunérations: ☐Heure ☐Mois ☐Année ☐4 semaines CHF _____

Rémunération en nature/salaire global: ☐Heure ☐Mois ☐Année ☐4 semaines CHF _____

La personne astreinte au service était-elle employée en continu chez vous au cours des 12 mois avant le service?

☐ oui ☐ non de _____ à _____

Si la personne astreinte au service avait un salaire très variable avant l'entrée en service, il convient d'indiquer le salaire des 12 derniers mois:

Revenu soumis à l'AVS durant les 12 mois avant l'entrée en service (sans indemnités journalières de l'AC ou de l'AMal)			Absences dues à une maladie ou un accident: veuillez signaler les absences par M = Maladie / A = Accident	
Année			de	à
Janvier				
Février				
Mars				
Avril				
Mai				
Juin				
Juillet				
Août				
Septembre				
Octobre				
Novembre				
Décembre				

Continuez-vous à verser le salaire pendant le service?

☐ non ☐ oui CHF _____ resp. _____ % du salaire soumis à l'AVS avant le service.

Jusqu'à quand continuez-vous à verser le salaire? de _____ à _____

Souhaitez-vous que la caisse de compensation verse l'allocation à ☐ l'employeur directement? ☐ la personne astreinte au service?

Coordonnées bancaires de l'employeur

Numéro de décompte de l'employeur avec adresse exacte

Personne de contact

No de tél. / E-mail

Date

Signature

Employeur 2

Salaire soumis à l'AVS avant l'entrée en service, respectivement salaire de la dernière activité.

☐ Pas de changement depuis la dernière demande APG (les données doivent être fournies au moins une fois par année)

La personne astreinte au service perçoit un:

☐ Salaire mensuel (sans rémunération en nature) CHF

☐ Salaire horaire:

dernier salaire horaire h par semaine (sans indemnités de vacances) CHF

☐ Autre revenu CHF

Autres rémunérations: ☐Heure ☐Mois ☐Année ☐4 semaines CHF

Rémunération en nature/salaire global: ☐Heure ☐Mois ☐Année ☐4 semaines CHF

La personne astreinte au service était-elle employée en continu chez vous au cours des 12 mois avant le service?

☐ oui ☐ non de à

Si la personne astreinte au service avait un salaire très variable avant l'entrée en service, il convient d'indiquer le salaire des 12 derniers mois:

Revenu soumis à l'AVS durant les 12 mois avant l'entrée en service (sans indemnités journalières de l'AC ou de l'AMal)			Absences dues à une maladie ou un accident: veuillez signaler les absences par M = Maladie / A = Accident	
Année			de	à
Janvier				
Février				
Mars				
Avril				
Mai				
Juin				
Juillet				
Août				
Septembre				
Octobre				
Novembre				
Décembre				

Continuez-vous à verser le salaire pendant le service?

☐ non ☐ oui CHF resp. % du salaire soumis à l'AVS avant le service.

Jusqu'à quand continuez-vous à verser le salaire? de à

Souhaitez-vous que la caisse de compensation verse l'allocation à ☐ l'employeur directement?
☐ la personne astreinte au service?

Coordonnées bancaires de l'employeur

Numéro de décompte de l'employeur avec adresse exacte

Personne de contact

No de tél. / E-mail

Date

Signature

Employeur 3

Salaire soumis à l'AVS avant l'entrée en service, respectivement salaire de la dernière activité.

☐ Pas de changement depuis la dernière demande APG (les données doivent être fournies au moins une fois par année)

La personne astreinte au service perçoit un:

☐ Salaire mensuel (sans rémunération en nature) CHF

☐ Salaire horaire:
dernier salaire horaire h par semaine (sans indemnités de vacances) CHF

☐ Autre revenu CHF

Autres rémunérations: ☐Heure ☐Mois ☐Année ☐4 semaines CHF

Rémunération en nature/salaire global: ☐Heure ☐Mois ☐Année ☐4 semaines CHF

La personne astreinte au service était-elle employée en continu chez vous au cours des 12 mois avant le service?

☐ oui ☐ non de à

Si la personne astreinte au service avait un salaire très variable avant l'entrée en service, il convient d'indiquer le salaire des 12 derniers mois:

Revenu soumis à l'AVS durant les 12 mois avant l'entrée en service (sans indemnités journalières de l'AC ou de l'AMal)			Absences dues à une maladie ou un accident: veuillez signaler les absences par M = Maladie / A = Accident	
Année			de	à
Janvier				
Février				
Mars				
Avril				
Mai				
Juin				
Juillet				
Août				
Septembre				
Octobre				
Novembre				
Décembre				

Continuez-vous à verser le salaire pendant le service?

☐ non ☐ oui CHF resp. % du salaire soumis à l'AVS avant le service.

Jusqu'à quand continuez-vous à verser le salaire? de à

Souhaitez-vous que la caisse de compensation verse l'allocation à ☐ l'employeur directement?
☐ la personne astreinte au service?

Coordonnées bancaires de l'employeur

Numéro de décompte de l'employeur avec adresse exacte

Personne de contact No de tél. / E-mail

Date Signature